



## CDEN du 16 novembre 2023

Comme pour chaque rentrée, les parents d'élèves sont confrontés aux mêmes inquiétudes : présence ou pas de tous les enseignants, coût des fournitures scolaires, poids du cartable, emploi du temps de leurs enfants, problème d'effectif par classe dans certaines de nos écoles et certains de nos collèges et lycées.

« Un enseignant devant chaque élève », avait promis le gouvernement par la voix de Mostafa Fourar, recteur de notre académie, malgré les 1500 postes supprimés. Mais force est de constater, 2 mois après la rentrée, que ce n'est pas le cas, essentiellement dans le secondaire, car depuis la rentrée, nous avons recensé en moyenne un enseignant de collège ou lycée non remplacé .

La gestion de l'affectation des contractuels par le rectorat a conduit à de nombreuses heures vauquées dans les disciplines en tension et ce dans plusieurs de nos établissements.

Mais, si l'amélioration est notable sur le papier, la réalité du terrain traduit une inquiétude grandissante des parents d'élèves.

En effet , le rectorat ne prend en compte dans ses statistiques que les remplacements de longue durée, pour lesquels il est compétent, alors que les absences égales ou inférieures à 15 jours sont gérées en interne, dans chaque établissement.

Quid des besoins de suppléance de courte durée ?

Le métier d'enseignant ne cesse de se dégrader, au point de perdre toute attractivité pour les non titulaires, décourageant les titulaires et face à cette crise le ministère de l'éducation nationale propose le PACTE pour pallier, entre autres, aux besoins de suppléance de courte durée.

Qu'en est-il de la formation, du tutorat des contractuels tout au long de l'année scolaire ? Peut-on avoir une vision de la mise en place du PACTE, pour chaque école et établissements scolaires du second degré ?

La FCPE 09 ne se satisfait pas de cette situation et exige un vrai plan de recrutement, d'embauche et de formation.

L'inclusion des élèves à besoins particuliers est également une préoccupation majeure pour la FCPE 09. Les AESH jouent un rôle essentiel pour permettre aux élèves de surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés quotidiennement. Malheureusement, cet emploi est précaire, le recrutement insuffisant ne couvre pas la totalité des besoins et en cas d'absence le remplacement de ces personnels n'est pas effectué.

De plus les effectifs les classes ULIS sont en tension dans plusieurs de nos écoles et établissements.

Et que penser du protocole sur la mixité sociale avec le privé si ce n'est qu'une façade complaisante car aucune mesure contraignante n'y figure.

Au lieu d'investir dans le renforcement du Service Public de l'Éducation, les fonds publics sont détournés vers des structures privées, ce qui affaiblit davantage nos établissements publics déjà en difficulté.

La FCPE 09 continuera de porter des revendications pour un service public d'éducation de qualité en exigeant :

- Le droit à l'éducation pour tous
- Le droit à une école vraiment inclusive
- Le droit à une justice scolaire équitable
- Le droit à des moyens supplémentaires pour les services de santé scolaire qui doivent répondre aux défis sanitaires de notre société
- Le droit à un service public de l'Éducation fort et puissant, en redonnant à l'École publique des moyens pour améliorer tout de suite les conditions de scolarité des enfants, les conditions de travail des enseignants et de toutes celles et ceux qui agissent dans nos établissements pour contrer ceux qui s'appellent parents vigilants .

Nous réaffirmons que l'École doit rester une priorité et un lieu qui accompagne chaque élève à la réussite.

Je citerai Victor Hugo : "Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons".

**Être ambitieux pour l'École publique et laïque, c'est bâtir une société durable.**

